

## LE TAMBOUR DE VILLE

*Le tambour de ville était autrefois une sorte de crieur public qui informait la population d'un grand nombre de communes en avertissant les citoyens de sa présence par le son du tambour (1). Les habitants sortaient alors de leur domicile et se rassemblaient pour l'écouter.*

*La fonction était assurée en général par le garde champêtre ou agent communal.*

*Il se déplaçait dans la commune à pied ou à vélo, voire tricycle, s'arrêtant en des endroits stratégiques, afin d'annoncer un par un les événements importants divers ; décisions du maire, arrêtés du préfet, jours de marchés et de foires, réunions du conseil municipal, jugements rendus, coupures d'eau, date d'ouverture de la chasse ou de la pêche ... et bien d'autres informations !*

*Dès le Moyen-âge en Europe, c'était au son du tambour, que l'on « faisait annonce » dans les rues et sur les places, La communication par tambours fut également utilisée sur les champs de bataille de toute l'Europe pour transmettre les ordres. En France, la méthode fut utilisée dans l'armée pour la première fois sous François 1<sup>er</sup>.*



*(1) Clairon ou trompette était quelquefois utilisé.*

**Sources :** Wikipédia ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Tambour\\_de\\_ville](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tambour_de_ville))

Actu.fr ([https://actu.fr/ile-de-france/versailles\\_78646/lhistoire-du-tambour-de-ville](https://actu.fr/ile-de-france/versailles_78646/lhistoire-du-tambour-de-ville))

Généawiki ([https://fr.geneawiki.com/wiki/Tambour\\_de\\_ville](https://fr.geneawiki.com/wiki/Tambour_de_ville))

Photo de l'exposition du CEHM à la Maison des Association du 27 octobre au 15 novembre 2025